



Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société WILSON AUDIT, société à responsabilité limitée unipersonnelle, en société par actions simplifiée

A l'assemblée générale de la société WILSON AUDIT,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de la situation de la société sur la base des derniers comptes annuels au 30 juin 2025 est la suivante :

1°) Les fonds propres de la société s'élèvent à 578 493 euros pour un total de bilan de 807 322 euros et représentent donc 71 % du total du bilan. Les dettes de la société, (228 828 euros), portent sur les emprunts en cours (150 152 euros), les dettes fournisseurs (3 531 euros) et les dettes fiscales et sociales (75 145 euros).



L'actif net immobilisé est non significatif à 3 058 euros.

L'actif circulant est principalement constitué par la trésorerie (633 524 euros), les créances clients (100 305 euros) et les travaux en cours (59 700 euros), les autres postes étant non significatifs.

Enfin l'examen des comptes ne fait ressortir aucun retard ou arriéré de paiement.

2°) L'activité est restée fortement excédentaire et en pleine croissance.

Exercices	30/06/2025	30/06/2024
Production de l'exercice	858 758 €	795 118 €
Excédent brut d'exploitation	270 455 €	141 204 €
Résultat d'exploitation	259 841 €	144 647 €
Résultat net	252 914 €	170 022 €
Fonds propres	578 828 €	325 579 €

3°) Le fonds de roulement est très largement excédentaire et s'améliore à chaque exercice :

Exercices	30/06/2025	30/06/2024
Capitaux propres	578 828 €	325 579 €
Emprunts	150 152 €	256 933 €
Ressources permanentes	728 980 €	582 512 €
Actif net immobilisé	- 3 058 €	- 34 432 €
Fonds de roulement	725 922 €	548 080 €

2. MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

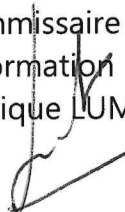
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social. En particulier, nous avons vérifié l'évolution du poste de trésorerie sur l'exercice en cours et n'avons relevé aucune dégradation.

Le projet de statuts prévoit que la société sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiées gardera le même montant de capital, soit 9 300 euros.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Fait à Châteauroux le 7 juillet 2025
Le commissaire aux comptes et à la
transformation
Dominique LUMET



SAS Bernard SAINSON

SAS au capital de 47 000 €

7, Rue Albert 1er - 36000 CHATEAUROUX

Tél. 02 54 27 74 02 - Fax : 02 54 07 17 48

RCS CHATEAUROUX B 449 010 198

SIRET 449 010 198 00033 - APE 6920Z

Inscrite près la Cour d'Appel de Bourges